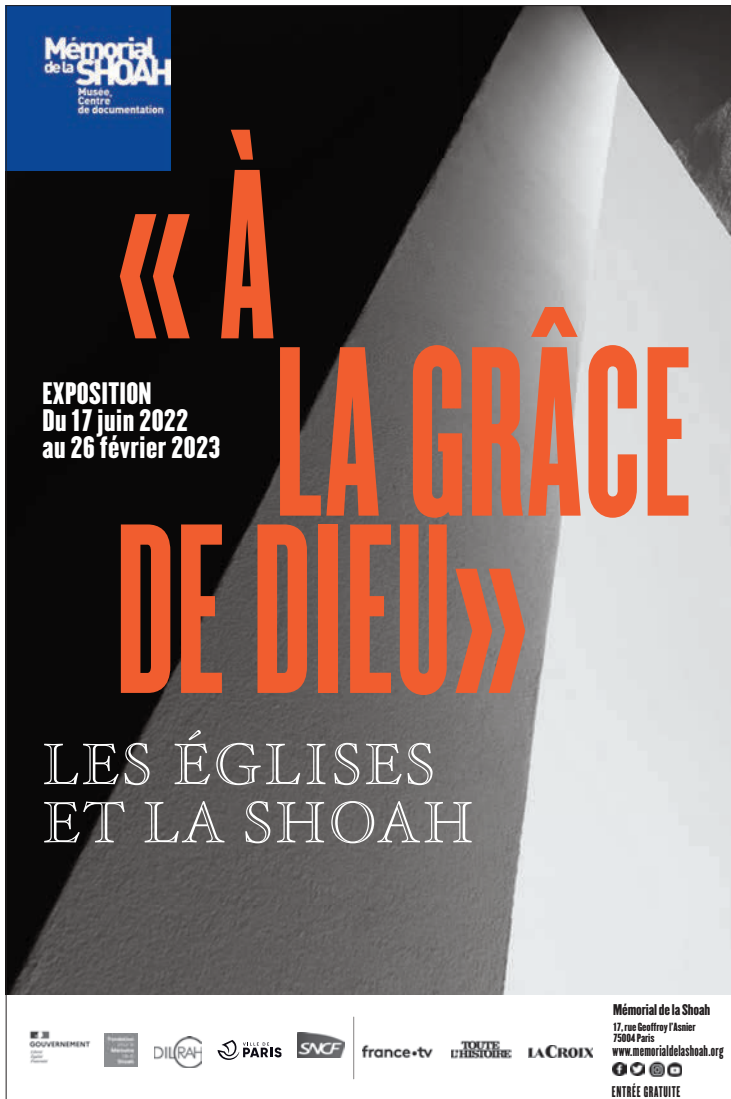




## EXPOSITION

# « À LA GRÂCE DE DIEU » LES ÉGLISES ET LA SHOAH

Du 17 juin 2022 au 26 février 2023



Dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la rafle du Vel d'Hiv, le Mémorial de la Shoah revient à partir du 17 Juin 2022 sur l'attitude des Églises face à la Shoah. Dans cette exposition inédite, retour sur l'histoire plurielle des trois Églises chrétiennes, oscillants au cours du conflit entre protestations, silences, entraide, résistance et diplomatie.

En 1944, dans *Combat*, Albert Camus interpelle le pape Pie XII et les dirigeants religieux face aux horreurs de la Seconde Guerre mondiale. Comment le régime nazi a-t-il pu mettre en œuvre l'assassinat des Juifs au cœur de l'Europe chrétienne, sous les yeux des clergés et des fidèles ? Entre préjugés, diplomatie, entraide et résistance, pourquoi des hommes et femmes d'Église ont-ils protesté, agit, quand d'autres sont restés silencieux ? Depuis quatre-vingts ans, ces questions continuent, d'interroger la conscience européenne.

Au-delà des polémiques, les découvertes récentes liées à l'ouverture des archives du Vatican et à une historiographie renouvelée, offrent l'occasion d'établir quelles ont été les positions des Églises chrétiennes, catholique, protestante et orthodoxe, face à la Shoah en les resituant dans un contexte plus long, de la tradition d'antijudaïsme chrétien à la mémoire récente.

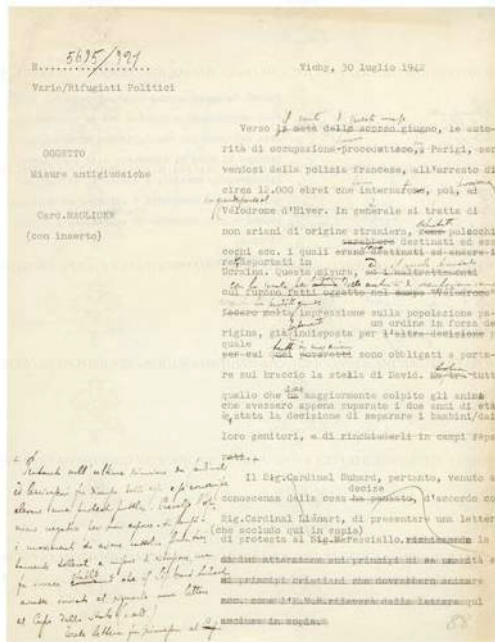
L'exposition présente des archives inédites issues des fonds du Vatican, de l'Église de France, des congrégations et ordres religieux, ainsi que de nombreux musées en France, en Allemagne et en Suisse. Parmi ces pièces d'archives, manuscrits ou objets, on retrouve :

Le brouillon du discours du pape de Noël 1942 ; des photographies envoyées clandestinement depuis la Pologne ; les brouillons des lettres pastorales des évêques et pasteurs ; les notes de l'ambassadeur de France près du Saint-Siège au Maréchal Pétain sur le statut des Juifs ; la série des *cahiers du Témoignage chrétien* publiés clandestinement ; des broderies réalisées à Ravensbrück ; les thèses de Pomeyrol ; des pages manuscrites du Rapport Gerstein, entre autres.

Le parcours est ponctué de dispositifs sonores et multimédias (avec des voix de comédiens comme Jean-Paul Rouve et Richard Sammel) ou encore des extraits de films dont *Amen* de Costa-Gavras.

**Détails des prêteurs :**

Les Archives apostoliques du Vatican ; Les Archives historiques de la Section pour les relations avec les États de la Secrétairerie d'État ; Les Archivio editoriale multimediale ; Les Archives Nationales ; Les Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ; L'Institut national de l'audiovisuel ; Le Centre national des archives de l'Église de France ; La Contemporaine ; Le Musée de l'Ordre de la Libération ; Le Musée de la Résistance nationale ; Le Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon ; Les Archives Départementales de la Haute Garonne ; Le Musée départemental de la Résistance & de la Déportation ; Le Musée du Protestantisme de la Réforme à la laïcité, Fontrieu ; Le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère ; La Société de l'Histoire du Protestantisme Français ; Les Archives diocésaines de Lyon ; de Toulouse ; de Montauban ; d'Albi ; Archives des Frères capucins de la Province de France ; Archives jésuites en France ; Le Mémorial du Père Jacques au Couvent des frères Carmes à Avon ; ACER-MJO ; L'Institut catholique de Paris ; Le Comité international de la Croix-Rouge ; Les Archives du Conseil œcuménique des Églises ; World Alliance of Young Men's Christian Associations ; La Staatsbibliothek zu Berlin ; Landesarchiv Baden-Württemberg ; Evangelisches Zentralarchiv ; Landeskirchliches Archiv, Evangelische Kirche von Westfalen, Bielefeld ; La Biblioteca di storia moderna e contemporanea ; Les Archivio Storico Istituto Luce Cinecittà.



À gauche : Lettre du nonce Valeri au cardinal Maglione à propos de la rafle du Vel d'Hiv, 30 juillet 1942, France. © 2022, Archivio Apostolico Vaticano, Nunz. Parigi 640, fasc. 944, f. 88r, avec l'autorisation des Archives Apostoliques du Vatican, tous droits réservés. À droite : Une de Combat n°35. France, octobre 1942. Coll. Hervé de Villeroché.



« Il y a des années que nous attendions que la plus grande autorité spirituelle de ce temps voulût bien condamner en termes clairs les entreprises des dictatures. Je dis en termes clairs. Car cette condamnation peut ressortir de certaines encycliques, à condition de les interpréter. Mais elle est y est formulée dans le langage de la tradition qui n'a jamais été clair pour la grande foule des hommes.

Or, c'était la grande foule des hommes qui attendait pendant toutes ces années qu'une voix s'élevât pour dire nettement, comme aujourd'hui, où se trouvait le mal. Notre vœu secret était que cela fût dit au moment même où le mal triomphait et où les forces du bien étaient bâillonnées. Que cela soit dit aujourd'hui où l'esprit de dictature chancelle dans le monde, nous pensons évidemment qu'il faut s'en réjouir. Mais nous ne voulions pas seulement nous réjouir, nous voulions croire et admirer. Nous voulions que l'esprit fit ses preuves avant que la force vînt l'appuyer et lui donner raison. »

Citation de Combat, 26 décembre 1944

## 4 QUESTIONS AUX COMMISSAIRES DE L'EXPOSITION

### **En quoi cette exposition permet-elle de questionner le rôle des Églises pendant la Shoah ?**

D'une part, nous allons pour la première fois, présenter des archives inédites (originaux et fac-similés), celles du Vatican sur le pontificat de Pie XII, celles des archives de l'Église de France et celles de l'Église réformée de France. D'autre part, à l'occasion des commémorations des rafles de l'été 1942, nous rappellerons les protestations de cinq archevêques et évêques, dont ceux de Toulouse et de Lyon, ainsi que de pasteurs protestants. Nous donnerons à voir et à entendre les brouillons de ces lettres dévoilant une partie de leur mise en œuvre ainsi que les réactions de la population.

### **Comment expliquer les différences de réaction des trois Églises face à la Shoah ?**

L'exposition est fondée sur la pluralité : on y aborde les Églises catholique, protestante et orthodoxe à l'échelle européenne. Ce sont des institutions, mais aussi des hommes et des femmes. Nous appliquons plusieurs échelles, de la diplomatie au terrain et présentons les attitudes et les réponses diverses des Églises qui varient en fonction de contextes nationaux, chronologiques et humains. Ce sont aussi les comportements d'hommes et de femmes qui seront également interrogés.

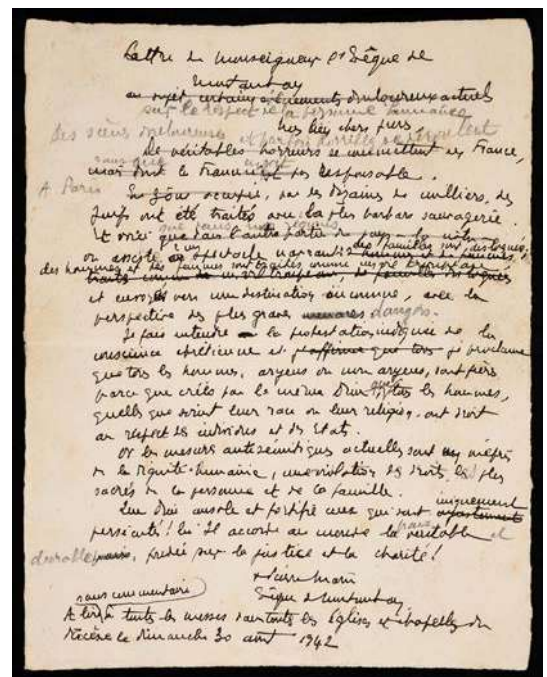
### **Comment l'ouverture des archives du Vatican a-t-elle permis de jeter un nouveau regard sur le rapport des ecclésiastiques avec les dictatures en place ?**

La présentation d'archives inédites permet de comprendre les dilemmes et hésitations de Pie XII, mais aussi, au-delà du pape, les débats internes au sein du Vatican :

Le Saint-Siège n'est pas un bloc et il y a bien eu une pluralité de positions et sensibilités exprimées au sein de sa diplomatie. Une constante cependant : face au nazisme, au fascisme et à Vichy, le Vatican a comme priorité absolue d'assurer la survie de l'Église comme institution et de protéger les catholiques. Cela explique en partie sa réserve prudente face aux persécutions antisémites.

### **Quels messages principaux voudriez-vous délivrer ?**

Nous aimerions que les visiteurs comprennent que, derrière les Églises, il y a surtout des hommes et des femmes, avec leurs forces et leurs faiblesses, ce qui explique une pluralité de comportements. Tout n'est pas réductible à la figure du pape, même s'il catalyse beaucoup de controverses.



Brouillon de la lettre pastorale de Monseigneur Théas, archevêque d'Albi, août 1942, France. Korle One Films / Archives diocésaines de Montauban

#### **Commissariat scientifique**

**Nina Valbousquet**, historienne, École française de Rome

#### **Commissariat muséographique**

**Caroline François**, chargée des expositions du Mémorial de la Shoah

---


## PARCOURS DE L'EXPOSITION

---

### PRÉJUGÉS, SILENCES ET PROTESTATIONS

#### LA « MÉMOIRE HISTORIQUE DE L'ÉGLISE »

Les réponses des Églises chrétiennes face à l'antisémitisme de l'entre-deux-guerres, puis face à la Shoah, ne peuvent se comprendre sans prendre en compte la longue histoire des relations entre judaïsme et christianisme. Le poids de la « mémoire historique de l'Église », selon l'expression de l'historien italien Giovanni Miccoli désignant les cadres de pensée et d'action d'institutions pluriséculaires, conditionne en partie les silences et les accommodements des Églises face aux persécutions antisémites. Des siècles d'enseignement chrétien stigmatisent les Juifs tout en préservant leur survie comme « peuple témoin ». Cette ambivalence est visible dans le commentaire que le cardinal Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, note dans ses carnets à la suite de la rafle du 20 août 1941 à Paris : pour lui, les États ont le droit de prendre des mesures de « défense » contre les Juifs, mais à la condition qu'elles respectent des principes de charité et de justice chrétiens. La longue tradition d'hostilité des Églises envers les Juifs explique la rareté des condamnations chrétiennes de l'antisémitisme, ainsi que l'acceptation des lois antijuives des régimes nazi, fascistes et ultranationalistes. La plupart des dirigeants chrétiens ne comprennent pas que ces discriminations signifient la « mort sociale » des Juifs, une exclusion de la société qui constitue la première étape avant leur persécution physique. Seules les rafles de l'été 1942, suivies par les déportations, font prendre conscience à quelques hommes d'Église de la létalité de l'antisémitisme.



La Synagogue aveugle, Portail du transept sud de la Cathédrale de Strasbourg. Musée de l'œuvre Notre Dame de Strasbourg, France, vers 1220. © Photographie Musées de Strasbourg, M. Bertola.

#### LES RELATIONS ENTRE LES ÉGLISES DE FRANCE ET VICHY

La naissance de l'État français, avec le vote des pleins pouvoirs le 10 juillet 1940, s'accompagne d'emblée de l'annonce que la Révolution nationale – qui tient lieu de programme politique – sera une restauration de l'ordre moral. Un tel programme ne peut que séduire les Églises, après des décennies de heurts avec la République. Dès le 14 juillet, le maréchal Pétain envoie un signal fort dans sa direction en entamant les célébrations de la fête nationale avec une messe à l'église Saint-Louis de Vichy, au



Réception par le Maréchal Pétain du Cardinal Suhard, du Cardinal Gerlier et de Pierre Laval, 4 novembre 1942, France. © Tallandier / Bridgeman Images.

cours de laquelle le chef de l'État s'agenouille. Les instances du protestantisme craignent alors d'être laissées pour compte, avant que le nouveau pouvoir ne les rassure. Soutenant l'œuvre de restauration nationale menée par Vichy, les Églises ne diffèrent guère de l'attitude de l'immense majorité de la population française en 1940, qui paraît alors acquise au nouveau régime. La mise en place d'une politique antisémite ne soulève pas d'opposition de la part de la hiérarchie catholique, sondée à ce sujet. Pourtant, derrière ce silence, se cache une diversité d'attitudes. Si certains, à l'instar du cardinal Suhard, voient d'un bon œil ces premières mesures, d'autres optent pour une attitude différente. Fin 1940, des protestations, à l'instigation de l'abbé Glasberg et du cardinal Gerlier, sont formulées auprès du gouvernement à propos du sort des Juifs étrangers internés dans

des conditions catastrophiques. Chez les protestants, le pasteur Boegner manifeste lui aussi rapidement sa désapprobation face à la politique antisémite de Vichy. Mais celles-ci ne sont cependant pas encore publiques, et il faudra attendre le déclenchement des grandes rafles de l'été 1942 pour voir apparaître publiquement un rejet de la politique antijuive de l'État français de la part d'une partie des Églises.

Eglise réformée de France  
Nîmes, 10 rue André Brousson

Le président du  
Conseil National

Monsieur le Grand Rabbin,  
Le Conseil National de l'Eglise réformée  
vient de se réunir pour la première fois, depuis  
la reprise en application de la loi du 3 octobre 1940.  
Il n'a changé de vous exprimer dans la mesure  
de nos mandats tous à une législation  
qui nous interdit dans cette pays et à un certain  
des Français de la injustice sans nombre dont elle  
faute les Juifs français.

Cela qui nous nous pouvons qu'un  
pour l'Etat en été peut par l'immigration  
massive d'un grand nombre d'étrangers,  
jusqu'à nous, et par les restrictions de l'usage  
et réglementés, ont toujours exprimé la conviction que la  
solution de ce problème doit s'effectuer au respect de la  
personne humaine, de la fidélité aux engagements  
de l'Etat, des exigences de la Justice dont la France

ni à jamais cessé d'être le champion. Ils n'en  
sont que plus unis par l'application rigoureuse  
d'une loi qui, frappant les Français, frappe  
indistinctement les Juifs français depuis de  
longues générations et souvent des siècles, et les  
matérialisés à bien.

Notre Eglise, qui a connu jadis toutes les  
souffrances de la persécution, n'est pas une entente  
sympathique pour ses communités dont en certains  
endroits la liberté de culte est compromise et dont les  
fidèles viennent d'être si brutalement jetés dans  
le malheur. Elle a déjà entrepris et ne cessera pas  
ses démarches de poursuivre ses démarches en vue  
d'une réforme indispensable de la loi.

Entre vos communités et les Eglises de la  
Réforme existe un lien que les hommes ne peuvent  
laisser : la Bible des Patriarches, des Prophètes, des  
Psaltes, l'ancien Testament dont Jésus de  
Nazareth a rendu son âme et ses pensées, et son  
disciple de tous les siècles entendait la parole de Dieu.  
Notre Eglise ne cesse tout ce qui est bon  
dans la méditation de ses livres saints et son  
intention pour les Juifs français, et  
durement traités, n'en est que plus favorée.

Marc Boegner  
Le Grand Rabbin, l'organisation  
de nos communautés

Lettre de soutien du pasteur Boegner à Isaïe Schwartz, Grand rabbin de France. Copie faite par une réfugiée juive au Chambon-sur-Lignon. France, 1942-1944. © Musée du Protestantisme de la Réforme à la laïcité.

### LES PROTESTATIONS DES ÉGLISES FACE AUX PERSECUTIONS

Les rafles de l'été 1942 en France marquent un tournant dans l'attitude des Églises chrétiennes face aux persécutions contre les Juifs. Ce sont surtout les arrestations et déportations de la zone libre qui provoquent un émoi profond au sein des Églises. Côté catholique, seule une minorité proteste contre les rafles, avec cinq lettres pastorales lues entre le 23 août et le 20 septembre 1942. Mais ces cinq protestations sont retentissantes de par le statut de leurs auteurs, en particulier les archevêques Gerlier et Saliège, respectivement à Lyon et à Toulouse. De plus, contrairement à la lettre transmise par le cardinal Suhard à Pétain, au nom des cardinaux et archevêques de la zone nord après la rafle du Vel d'Hiv, ces protestations en zone libre sont publiques, à destination des fidèles. De même, à la suite de la lettre du pasteur Boegner à Pétain du 20 août 1942, le conseil de la Fédération protestante se réunit le 22 septembre et rédige un texte à lire en chaire le 4 octobre. Sans attaquer l'injustice de fond de la législation antisémite, ces protestations catholiques et protestantes dénoncent les déportations comme traitement inhumain infligé aux Juifs et contraire aux valeurs de la « conscience » chrétienne, terme commun à toutes ces déclarations. En raison de leur écho dans l'opinion publique, elles ont pour effet d'inquiéter le régime de Vichy qui cherche avant tout à en limiter la diffusion. Bien qu'elles ne remettent pas en cause le loyalisme maréchaliste de la plupart des hommes d'Église en France, ces protestations ont le mérite de briser un silence jusqu'alors pesant et compromettant. Elles encouragent aussi les fidèles et les institutions religieuses à se tourner vers l'aide aux persécutés.

### LES PRISES DE POSITION DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

Bien des pasteurs ont condamné l'antisémitisme dans leurs sermons dominicaux, de manière souvent explicite, et en puisant dans l'histoire de l'ancien Israël. Deux réunions de pasteurs, à Pomeyrol (Bouches-du-Rhône), en septembre 1941 et septembre 1942, mène à la rédaction de thèses condamnant l'antisémitisme, thèses qui circulent beaucoup. Le président de la Fédération protestante de France, le pasteur Marc Boegner, écrit au grand rabbin Isaïe Schwartz, le 26 mars 1941, une lettre de soutien privée mais qui est largement diffusée – sans doute à l'initiative du rabbin – dans la zone non occupée. Le conseil national de l'Église réformée de France, que préside également Boegner, se réunit à Nîmes le 22 septembre 1942 et rédige un texte qui est lu dans tous les temples de France (sauf huit refus) le dimanche 4 octobre. Il exprime sa condamnation des persécutions et appelle les fidèles à la solidarité avec les Juifs.



Le pasteur André Trocmé,  
le pasteur Edouard Théis,  
Magda Trocmé et Madelaine Barot,  
au Chambon-sur-Lignon,  
années 1940, France.  
Coll. Mémorial de la Shoah.

## ENTRAIDE, RÉSISTANCE ET DIPLOMATIE

### CHRÉTIENS ET CHRÉTIENNES MOBILISÉS DANS L'ENTRAIDE



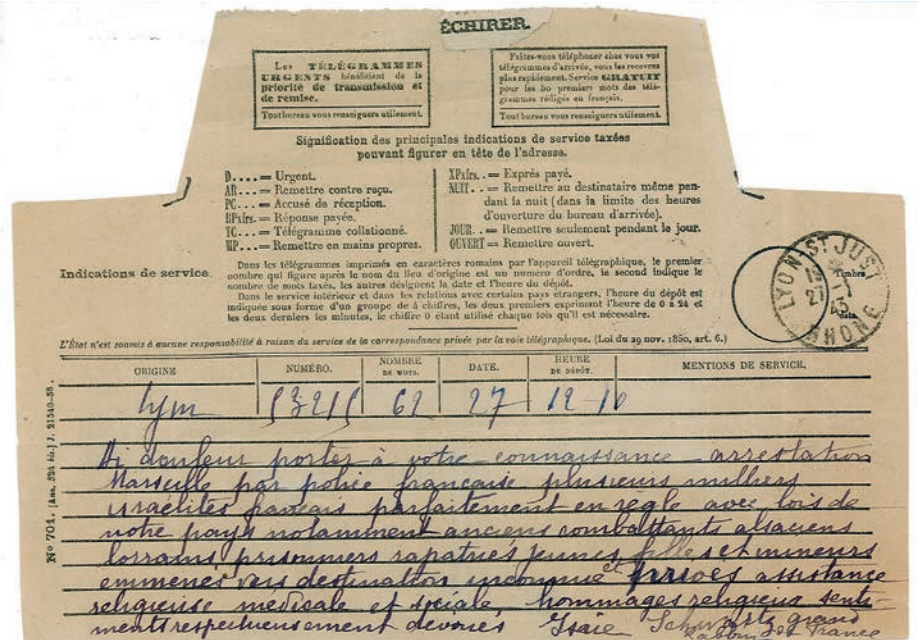
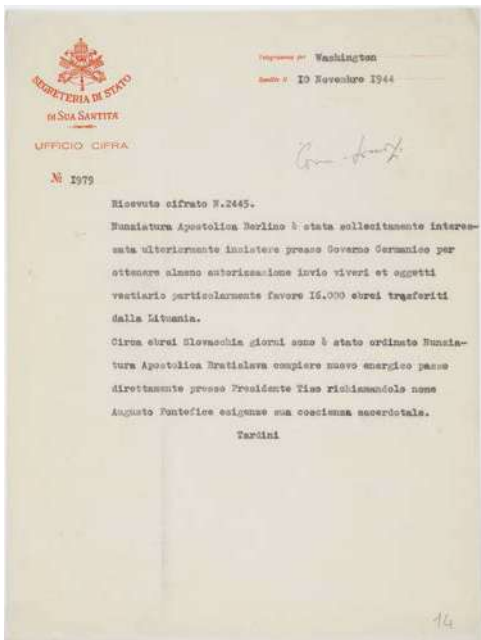
Chapelle portative du Père Jacques, utilisée lors  
de sa détention dans le camp de Compiègne. France,  
1944. © Province de Paris des Carmes Déchaux.

En France, les Églises jouent un rôle majeur dans l'assistance aux Juifs persécutés. Les chrétiens et chrétiennes mobilisés sont le plus souvent insérés dans des réseaux interreligieux, mettant en contact différentes confessions chrétiennes, mais aussi des organisations juives, au point qu'il est plus pertinent de parler d'« entraide ». Dans certains cas, les résistants chrétiens prennent l'initiative de l'aide (le réseau Amitié chrétienne à Lyon ; le réseau Garell et archevêché de Toulouse ; le réseau Marcel, fondé par Moussa Abadi et Odette Rosenstock et Mgr Paul Rémond, évêque de Nice), dans d'autres, les autorités ecclésiastiques apportent leur soutien aux organisations juives clandestines (réseau Garell et archevêché de Toulouse). Quand ces actions réussissent, elles viennent arracher les Juifs à une mort certaine : la mère Marie au Vel d'Hiv, le pasteur Henri Manen dans le camp des Milles, les enfants de Vénissieux ou encore le village protestant du Chambon-sur-Lignon, véritable « montagne-refuge ». Spontanée ou organisée, individuelle ou collective, l'aide prend des formes multiples : fabrication de faux papiers et de certificats de baptême, hébergement des Juifs traqués dans des habitations individuelles, couvents ou

écoles religieuses, fuite des camps et passage de frontières. Pour les clercs et fidèles qui s'engagent dans ces actions d'entraide et de sauvetage, le risque est élevé, pouvant conduire à l'arrestation, à l'internement et à la déportation.

### CROIX DU CHRIST CONTRE CROIX GAMMÉE

Plusieurs prêtres et pasteurs ont mis leur foi en résistance, comme des hommes de Dieu et des Français refusant l'Occupation. « Non pas malgré leur foi, mais à cause de leur foi, que les chrétiens de toutes confessions demeurent donc en pleine mêlée », écrit François Mauriac en août 1943. Par leur foi, leur résistance fut d'abord spirituelle, pour la défense des droits de l'homme, marquée par des gestes de solidarité, d'entraide et d'implication dans les réseaux de sauvetage. Mais pas seulement et, avec d'autres, ils ont dit non, dans toutes les composantes et selon tous les ressorts de la société clandestine. Visés par les services allemands comme hommes d'Église et comme résistants, la répression s'est abattue sur eux. Pas de déportation systématique des hiérarchies catholique et protestante, mais la plupart de leurs membres résistants arrêtés sont ensuite transférés dans l'univers concentrationnaire. Certains, jugés et condamnés à mort, ont été déportés dans les prisons du Reich où leurs peines ont parfois été exécutées. D'autres ont été déportés en secret avec leurs camarades résistants.



Télégramme de Mgr Tardini à Mgr Cicognani, délégué apostolique aux États-Unis. Vatican, le 10 novembre 1944. © 2022, Archivio Apostolico Vaticano, Commissione Soccorsi 302, fasc. 4, f. 014r, avec l'autorisation des Archives Apostoliques du Vatican, tous droits réservés.

Télégramme du grand rabbin Isaïe Schwartz au cardinal Gerlier, sur les déportations des Juifs depuis Marseille. Lyon, France, 27 janvier 1943. © Archives historiques du diocèse de Lyon, fonds du cardinal Gerlier 111I210.

## FACE À LA SHOAH, L'ACTION DES ÉGLISES EN EUROPE

Entre l'été et l'hiver 1942, plusieurs sources alertent les pays alliés et neutres du plan nazi d'assassinat des Juifs d'Europe ainsi que des méthodes d'assassinats de masse : le télégramme Riegner, du 8 août 1942, rendu public par le rabbin américain Stephen Wise le 24 novembre 1942 et confirmé par le département d'État américain, ou encore les rapports du résistant polonais Jan Karski, arrivé à Londres le 25 novembre 1942. Face à la frilosité des gouvernements alliés, certains dirigeants religieux prennent la parole pour dénoncer publiquement un crime sans précédent. Les réactions les plus fortes et rapides proviennent des réseaux œcuméniques internationaux (en majorité protestants) en Suisse, aux États-Unis, et au Royaume-Uni. Les tentatives de réponses interreligieuses entreprises au début de l'année 1943 aboutissent à une déclaration commune judéo-chrétienne, mais elles restent cependant incomplètes, notamment par l'absence du Vatican. L'extension des déportations à l'Europe du Sud-Est, au printemps 1943, suscite également des protestations de certains chefs de l'Église orthodoxe grecque et bulgare. Enfin, en France également, la déportation des Juifs se poursuit, même si les actions de sauvetage et les prises de position des Églises se multiplient sur tout le territoire.

## LA DIPLOMATIE À NULLE AUTRE PAREILLE DU VATICAN

« Que le Saint-Siège ne puisse pas arrêter Hitler, tout le monde peut l'accepter. Mais qu'il soit incapable de mettre fin aux agissements d'un prêtre, qui peut le comprendre ? » : cette note interne de la secrétairerie d'État du 13 juillet 1942 témoigne de l'embarras du Vatican face à Jozef Tiso, prêtre catholique et président slovaque, à la tête d'un régime pronazi et antisémite. Micro-État sans armée et avec une souveraineté limitée, le Vatican est souvent impuissant à s'imposer dans la géopolitique de la guerre. Mais le Saint-Siège a d'autres moyens d'influence : la charité, l'opinion publique et les réseaux religieux transnationaux. Les réactions du Vatican face à la Shoah reflètent un équilibre changeant entre aide humanitaire et diplomatie prudente. Ses interventions répondent à des principes d'impartialité et de neutralité qui l'empêchent en théorie de prendre parti pour un belligérant contre un autre, ainsi qu'à une priorité donnée à la survie de l'Église dans la guerre et à la défense des fidèles. Aux yeux du Vatican, les Juifs sont ainsi des victimes de guerre comme les autres qui ne relèvent pas de sa juridiction ecclésiastique, à moins qu'ils ne soient baptisés. D'autres facteurs expliquent encore les actions limitées du Saint-Siège face à l'assassinat des Juifs : la peur de représailles contre l'Église, la volonté de ne pas rompre les liens diplomatiques avec l'Allemagne, l'anticommunisme et la persistance de préjugés antijuifs.

## APRÈS LA SHOAH : MÉMOIRES CONTRASTÉES

FÉDÉRATION NATIONALE DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE

# L'Affaire FINALY

« Il ne faudrait pas que l'Affaire FINALY serve de prétexte pour réveiller l'Antisémitisme. »  
 Telle est la crainte qui semble dominer certains milieux. Et pourtant ? des affaires aussi pénibles ne montreraient-elles pas combien il est nécessaire de vivre ?

**Les méfaits du dogmatisme et du fanatisme religieux ne sont-ils pas visibles ?**

« Baptemes des enfants et les élever dans une religion qui n'était pas celle de leur père (mort victime des hitlériens) ; refuser de les rendre à leur famille »  
 « sous prétexte que ces mineurs avaient une "vacation" religieuse, les enlever. »  
 « les cloître, aller même jusqu'à braver les décisions de justice, cela n'est-il pas intolérable. »

**Ne savez-vous pas que le Clericalisme a toujours engendré des attentats de ce genre ?**

Les Libres Penseurs ne demandent pas que l'Église soit persécutée; ils demandent qu'on l'oblige à respecter la **Conscience de l'Enfant**; qu'on ne lui abandonne pas des cerveaux trop jeunes pour comprendre un enseignement qui se repose que sur des légendes souvent absurdes et dénuées de fondement.

**Nous demandons que la Liberté de Conscience ne soit plus un mot trompeur.**

... Nous demandons que la République se défende contre les Congrégations; que **L'ÉCOLE LAIQUE SOIT ENFIN DÉFENDUE** - grâce à l'union de tous les républicains dignes de ce nom. Assez de sanctions aux Serviteurs du Vatican; ils n'ont fait que trop de mal à la Démocratie et à la Paix Mondiale!

La Fédération Nationale

Affiche de la Fédération nationale des libres penseurs de France. 1953, France. Coll. Mémorial de la Shoah. La longue durée de l'affaire Finaly (1944-1953) permet de poser le problème de la restitution des enfants juifs cachés par l'Église catholique en France.

### IMAGES CONTRASTÉES DE PIE XII

À la sortie de la guerre, la popularité de Pie XII « pasteur angélique » est forte, alimentée par les remerciements publics de personnalités juives saluant les actions de sauvetage de certains représentants de l'Église. Mais des voix pointent déjà les failles du pontificat et en particulier ses silences : Albert Camus, François Mauriac, ou encore Léo Ferré en chanson : « Monsieur Tout-Blanc/Rappelez-vous/Y a pas longtemps/Vous vous taisiez. » Dans les années 1960, ces images contrastées se transforment en véritables procès, en acquittement ou en condamnation, dans un contexte doublement marqué par le concile Vatican II et le procès Eichmann. En 1963, la pièce de théâtre Le Vicaire, du dramaturge allemand Rolf Hochhuth, accuse Pie XII de complicité silencieuse face au génocide et provoque un scandale retentissant. Deux ans plus tard, en 1965, Paul VI ouvre le procès en béatification de Pie XII. En l'absence d'accès des historiens aux archives, les polémiques perdurent jusqu'aux années 2000 avec, notamment, l'adaptation cinématographique du Vicaire, Amen. « Pape d'Hitler » pour ses détracteurs, « pape des Juifs » pour les apologistes, Pie XII n'est ni l'un ni l'autre. L'ouverture des archives du Vatican en 2020 offre une image plus nuancée, tout en rappelant combien l'Église n'est pas un bloc : la question de l'attitude des Églises face à la Shoah est loin d'être réductible à la seule figure du pape.

**LES FRANÇAIS DE PLUS EN PLUS BEAUX**

# Le nouveau CANDIDE

Il avait le jugement assez droit avec l'esprit le plus simple. C'est, je crois pour cette raison qu'on le nommait Candide. (Voltaire)

## LE VATICAN ET LES CAMPS DE CONCENTRATION NAZIS


**LES FOLIES SAINT-DOMINGUE**

Une fantastique aventure :

**L'ÉVASION DU GÉNÉRAL GIRAUD**

**LE ROMAN INTERDIT DE HEMINGWAY**

**LES GAÏETÉS DE LA JUSTICE**



**OUI, PIE XII SAVAIT**

**LE DOCUMENT QUI RÉVÈLE TOUT**

N° 214 SEMAINE DU 31 MAI AU 6 JUIN 1965 \* 2 F (Belgique) - 20 F (Italie) - 200 litres - Espagne : 23 pesetas





Le pape Jean-Paul II priant devant le Monument international aux victimes du fascisme à Auschwitz. Pologne, 1979.  
© Forum / Bridgeman Images.

## MÉMOIRES ET REPENTANCES

À partir des années 1970-1980, un tournant mémoriel encourage un examen plus approfondi de l'attitude des chrétiens durant la Shoah. Influencée par des évolutions théologiques visant à déraciner le fond d'antijudaïsme religieux (en particulier la déclaration conciliaire de *Nostra Ætate* de 1965), cette mémoire est double. Dans un premier temps, elle se caractérise par une redécouverte des figures de « Justes » religieux, du père Pierre Marie-Benoît en 1966, à la mère Marie Skobtsova en 1985 et au village entier du Chambon-sur-Lignon en 1990. Dans un second temps, et alors que certaines Églises protestantes ont procédé très tôt à leur examen de conscience, l'Église catholique participe à un mouvement de repentance plus général à la fin des années 1990. Sous le pontificat de Jean-Paul II, le Vatican publie en ce sens la déclaration « Nous nous souvenons : une réflexion sur la Shoah », du 12 mars 1998, appelant à un « devoir de mémoire ». En France, la conférence des évêques réunie à Drancy le 30 septembre 1997 reconnaît les « silences » de la hiérarchie durant la Shoah et son « repli sur une vision étroite de la mission de l'Église ». C'est cette même concentration sur les intérêts seuls de l'Église qui est dénoncée également par la conférence épiscopale allemande réunie à Bonn le 29 avril 2020 : la déclaration publiée souligne l'illusion de la hiérarchie catholique de l'époque à défendre seulement la fonction apostolique de l'Église tout en soutenant le régime nazi, et ainsi à vouloir mener une « vie juste dans l'erreur », selon l'expression empruntée au philosophe Theodor Adorno.

### Publication à paraître en juin 2022

« *À la grâce de Dieu* »,  
*les Églises et la Shoah.*

Catalogue de l'exposition  
Éd. Mémorial de la Shoah, 2022.  
En vente à la librairie du Mémorial  
et sur [librairie.memorialdelashoah.org](http://librairie.memorialdelashoah.org)

### Informations pratiques

« *À la grâce de Dieu* »,  
*les Églises et la Shoah.*

Exposition présentée du 17 juin 2022  
au 26 février 2023  
Site internet de l'exposition :  
[www.expo-eglises-et-shoah.memorialdelashoah.org](http://www.expo-eglises-et-shoah.memorialdelashoah.org)

### Générique

Commissariat scientifique : **Nina Valbousquet**,  
historienne, École française de Rome

Commissariat muséographique :  
**Caroline François**, assistée d'**Élise Petitpez**,  
**Élise Arnaud** et **Lorette Cambianica**

Textes de l'exposition : **Nina Valbousquet**,  
**Tal Bruttman**, **Patrick Cabanel**, **Alexandre**  
**Doulut**, **Thomas Fontaine**, **Caroline François**,  
**Jonathan Huener**, **Noémie Leroy**, **Ion Popa**,  
**Nadège Ragaru**, **Laurence Schram**

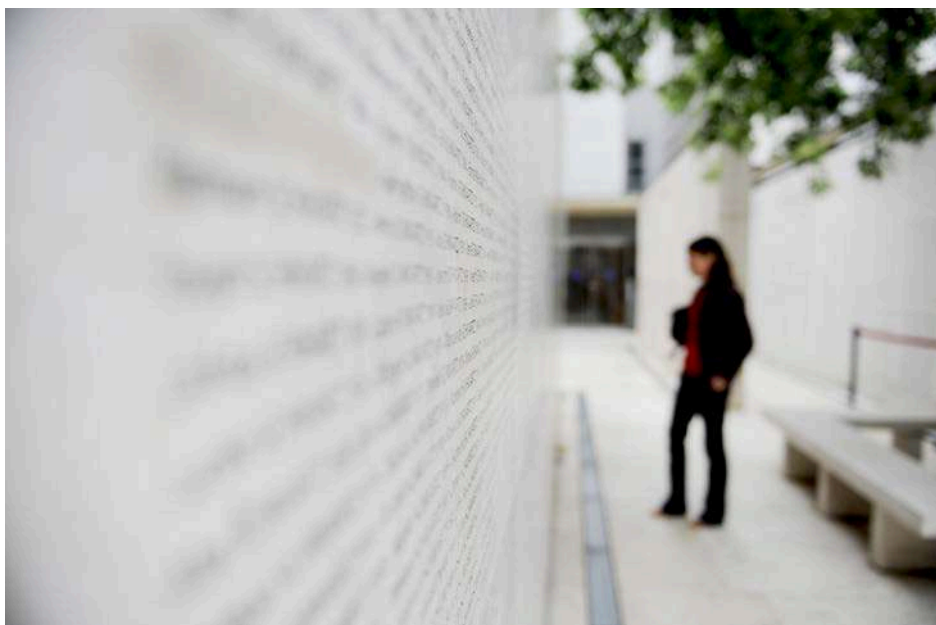
Scénographie et conception graphique :  
**Designers Unit**

Responsable du service des activités  
culturelles : **Sophie Nagiscarde**

Programmation de l'auditorium : **Julie Maeck**,  
**Pauline Dubuisson**, **Gwenvaela Peresse**



© Florence Brochoire



## INFORMATIONS PRATIQUES

**Mémorial de la Shoah**  
17, rue Geoffroy-l'Asnier  
Paris 4<sup>e</sup>  
Tél. : 01 42 77 44 72  
[contact@memorialdelashoah.org](mailto:contact@memorialdelashoah.org)  
[www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)

**Ouverture de 10h à 18h**  
Tous les jours, sauf le samedi.  
Nocturne jusqu'à 22h le jeudi.

**Entrée gratuite**  
Métro Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville

## CONTACT PRESSE

**Pierre Laporte Communication**  
Clarys Lutaud-Nony  
Jules Lyochon  
Laurent Jourden  
[memorial@pierre-laporte.com](mailto:memorial@pierre-laporte.com)  
01 45 23 14 14  
06 77 86 26 88

## LE MÉMORIAL DE LA SHOAH

Le Mémorial de la Shoah, plus grand centre d'archives en Europe sur l'histoire de la Shoah, est un lieu de mémoire, de pédagogie et de transmission sur l'histoire du génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale en Europe. Il réunit aujourd'hui cinq sites : le Mémorial de la Shoah de Paris et du site de Drancy, le lieu de mémoire au Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), le CERCIL Musée - Mémorial des enfants du Vel d'Hiv (Loiret), le Centre culturel Jules Isaac de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Ouvert au public le 27 janvier 2005 dans le quartier historique du Marais, le site parisien offre de nombreux espaces et un programme de sensibilisation conçu pour chaque type de public : une exposition permanente sur la Shoah et l'histoire des Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale, un espace d'expositions temporaires, un auditorium programmant des projections, des colloques, le Mur des Noms où sont gravés les noms des 76 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés depuis la France entre 1942 et 1944 dans le cadre de la « Solution finale », le centre de documentation (50 millions de pièces d'archives et 1 500 archives sonores, 350 000 photographies, 3 900 dessins et objets, 12 000 affiches et cartes postales, 30 000 documents cinéma, 14 500 titres de films dont 2 500 témoignages, 80 000 ouvrages) et sa salle de lecture, des espaces pédagogiques où se déroulent des ateliers pour enfants et des animations pour les classes et pour les enseignants, ainsi qu'une librairie spécialisée. Une meilleure connaissance de l'histoire de la Shoah vise à lutter également contre le retour de la haine et contre toutes formes d'intolérance aujourd'hui : le Mémorial travaille aussi depuis plus de dix ans à l'enseignement des autres génocides du XX<sup>e</sup> siècle tels que le génocide des Tutsi au Rwanda ou encore le génocide des Arméniens.